L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

canal, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI 29 MAI 1884.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Collier, mercredi, 28 mai.
St-LAURENT, (de Jousselin, mercredi 4 juin.
CANADA de Kersabiec, mercredi, 11 juin,

Prix du passage pour le Havre, première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe......$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $32, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35,

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux de passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents-généraux, 42 rue de l'Union,
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 28 mai à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, capt.
partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine......$40
Entrepont......20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SAISON D'ETE.
Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing......1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing......4 p. m.

EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing......8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing......7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville......6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement......6 p. m.

RETOUR.
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis......5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis......6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches......3 p. m.

L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour....$1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour..$1 00
Enfants, moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.
30 avril—

Dentistes

L. E. KELLS & M. VIET,
[illegible]
Opérations de tout genre faites [illegible] le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Un assortiment de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 20 juillet, et sera suivi par le steamship BORDEAUX vers le 20 août 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $35

Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le steamship MARSEILLE est parti du Hâvre le 27 mai, suivra partant d'Anvers le 5 juin et de Bordeaux le 10 juin.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13avr— FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

BAYOU LAFOURCHE.

"B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"

W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.

Le fin marcheur Electric Light Packet
KEOKUK,
MAX BLANCHARD, Capitaine. M. H. LANDRY, Commis.

Partira les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodeaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.
Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le fret.
5 janv— P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

PHARMACIE DUCONGE.

39......RUE DE CHARTRES......39
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Wilson's Sycamore Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ

Coin des rues Royale et Bienville
Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqués, des Ciseaux pour les dames, etc., etc. Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE.

Qui conduit à toutes les villes de l'Est sans changement de cars, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fe, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complets de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m.
Côte accommodation	3:35 p. m.	9:05 a. m.
Malle rapide	6:25 p. m.	9:15 a. m.

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St-Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."
C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent-Gén des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets.
O. M. DUNN, Surintendant Général.
26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.

To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m.
Coast accommodation	3:35 p. m.	9:05 a. m.
Fast Mail	6:25 p. m.	9:45 a. m.

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.
C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent.
O. M. DUNN, Gen. Superintendent.
26 janv—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivés.
Express No 2..9.15 A. M.	Express No 1.7.00 A. M.
Express No 4..5.30 P. M.	Express No 3.10.45 A. M.

Excursion du Dimanche part......7:30 a m
Excursion du Dimanche arrive......8:20 p m

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.
Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.
Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.
11déc—

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2 9:15 A. M.	Express No 1 7.00 A. M.
Express No 4 5.30 P. M.	Express No 3 10:45 A. M.

Sunday Excursion leaves......7:30 a m
Sunday Excursion arrives......8:20 p m

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.
Ticket office—22 Camp St. cor. Common.
MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
12 déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ, à partir du samedi 17 mai.

DE MILNEBURG. Départ.	DE LA VILLE. Départ.
5:00 a. m.	5:30 a. m.
6:30 a. m.	7.00 a. m.
7.30 a. m.	8:00 a. m.
8:30 a. m.	9:30 a. m.
11:00 a. m.	11:30 a. m.
12:01 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	2:00 p. m.
2:30 p. m.	2:30 p. m.
3:00 p. m.	3:00 p. m.
3.30 p. m.	3:30 p. m.
4:00 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	4:30 p. m.
5:00 p. m.	5:00 p. m.
5:30 p. m.	5:30 p. m.
6:00 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	6:30 p. m.
7:00 p. m.	7:00 p. m.
7.30 p. m.	7:30 p. m.
8:00 p. m.	8:00 p. m.
8:30 p. m.	8:30 p. m.
9:00 p. m.	9:30 p. m.
10:00 p. m.	10:30 p. m.

O. M. DUNN, Surintendant.
J. T. HARAHAN, Président.
17mai—

CHEMINS DE FER

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.
Départ......11 A. M.
Arrivée......3:10 P. M.

Par la voie du Mississippi Valley Railroad, de l'Illinois dépôt, rue Calliope.

Chars-dortoirs entre la Nlle Orléans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:
Leave daily at......10:00 A. M.
Arrive daily at......3:10 P. M.
Trains run north to Baton Rouge, 48 miles.
JOHN BRADLEY, Superintendent.
8déc—

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les convois de ce chemin de fer arriveront et partiront de la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:
Départ chaque jour......10:00 A. M.
Arrivée chaque jour......3:10 P. M.
Les convois du nord s'arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.
JOHN BRADLEY, Surintendant.
8déc—

QUEEN AND CRESCENT LINE.

New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points
Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.
Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à Cincinnati
Express du matin	9:00 A. M.	5:35 P. M.
Malle-express du soir	8:30 P. M.	7:15 P. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.
R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M CARTER, Contracting Agent
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O and N. E. Nlle Orléans, La
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orléans, La.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent. Queen and Crescent Line, Cincinnati, Ohio.
22 janv—6m

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile AB.
14fév—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)
CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. H. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.
Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION.
P. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis.
Part tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.

Côte Supérieure et Donaldsonville.
BELLE OF THE COAST.
J. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.
Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés. B. RIVET, Agent.
A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hecker" prendra tout le fret destiné à "l'Assomption" au delà de ce débarcadère.
20 janv—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

[illegible] d'assurances annuelles [illegible] échues de gré à gré, contre des risques d'incendie.

W. E. LYMAN......Président
CHAS. H. DOLBEN......Vice-président.
CHAS. E. RICE......Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Pat. B. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Halle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
C. Marinoni,	Henry L. Flash,
Lucien Deléry,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	M. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Couton,	Wm Gerig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. E. Lyman.	C. E. David

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Douzième état de situation annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie	$240,034 65
Risques maritimes	48,109 93
Risques de rivières	26,972 42
	$315,116 00
A déduire:	
Pertes sur l'incendie, payées	$53,402 76
Pertes sur les mers, payées	18,327 69
Pertes sur les rivières, payées	13,974 00
Escomptes et commissions	38,710 84
Réassurances	28,621 72
Primes remboursées	13,921 01
Agences et dépenses	1,584 47
Taxes et licenses	11,585 36
Dépenses, moins l'intérêt	1,675 22
Pertes non ajustées	14,250 48
	206,063 05
	$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883	$66,909 95
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes	30,145 00
Versement au fonds de réserve	5,000 00
Réserves pour les pertes non ajustées	7,000 00
	$109,054 95

ACTIF.

Comptant en caisse	$45,166 71
Bons des Etats-Unis	95,850 00
Bons consolidés de la ville	143,125 00
Autres bons et actions	19,230 00
Prêts sur hypothèques	39,799 99
Bons à primes	13,106 41
Prêts sur nantissement	111,124 24
Primes en voie de perception	25,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp	32,750 00
Meubles de bureau	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour des primes non échues	66,909 95
Intérêt et dividende non payés	1,098 45
Pertes non ajustées et non payées	21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS.—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
E. FRANK,	FRANK RODER,
E. FROTSCHER,	J. E. RENGSTORFF,
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. E. ROUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S. HYMAN,	LOUIS SCHWARZ,
JULIUS KEIFFER,	X. WEISSENBACH.

15 janv—1 m

Ant. Carrière
E. Carrière, Chas. J. Carrière

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No 132 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos [illegible] Londres, Liverpool, le Havre e Bordeaux
10 mars

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises:

Risques de feu	$248,846 79
Risques sur les mers	22,032 70
Risques sur les rivières	22,912 63
Total des primes	$293,784 12
Moins les primes non-échues	75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218,503 12
Pertes payées	
Sur risques de feu	$56,527 62
Sur risques maritimes	12,201 25
Sur risques de rivières	4,496 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,164 16
Réassurances et primes remboursées	16,100 26
	$116,488 79
Profit	$102,014 33
La Compagnie possède l'actif suivant:	
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	244,830 7
	61,332 50
Billets garantis par hypothèque et nantissement	149,330 00
Billets à recevoir	61,096 58
Primes en voie de collection	36,450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions du New Orleans Water-works Co	19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane	15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	82,579 62
	$608,324 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKSPEARE.	

12juin—

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. F. SCHRODER, président, NEWTON BUCKNER, A. DULVAILLE, RODOLPH WOERTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,809 21
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, [illegible] novembre 83

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—

On Fire risks	$248,846 79
On Marine risks	22,032 70
On River risks	22,912 63
Total premiums	$293,784 12
Less unearned premiums	75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883	$218,503 12
Losses paid—	
On fire risks	$56,527 62
On marine risks	13,201 25
On river risks	4,496 50
Taxes and expenses, less interest	26,164 16
Reinsurances and return premiums	16,100 26
	$116,488 79
Profit	$102,014 78
The company has the following assets:	
Real estate	$244,820 33
Bank, Railroad and other stocks	61,334 59
Notes secured by mortgage and pledge	149,330
Bills receivable	61,096 58
Premium in course of collection	36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
New Orleans Water Works Co	19,600 00
Louisiana Consols	15,426 25
City time	2,000 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	82,579 62
	$608,324

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS.—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.	

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes d'incendie	$644,115 33	
Primes maritimes	237,403 48	
Primes de rivières	27,709 09	$909,228 90
Primes acquises pendant l'année 1882		201,117 02
Total des primes		$1,110,342 92
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances	167,917 84	475,456 58
Primes acquises		$634,886 24
A ajouter:		
Intérêt sur placements	$33,382 42	
Sauvetage	7,713 48	41,096 90
Revenu net		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$332,156 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	7,746 6	
Total des pertes	$447,077 51	
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses	213,556 33	660,633 84
Profits nets		$15,348 30
A ajouter—		
Montant en crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		93,205 15
Total du surplus		$108,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées, et en litige		58,438 46
Surplus net		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHE AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36	
Bons 4 1/2 0/0 des Etats-Unis	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons New Orleans City Railroad Co.	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway	1,830 00	
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00	
Bons Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bons Bataillon Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co	1,500	
Actions de la State National Bank	700 0	
Actions de la Valette Dry Dock Company	4,000 00	
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriété foncière de ville	63,581 00	
Billets 1re hypothèque	129,364 06	
Prêts sur demande	66,920 17	
Billets garantis par nantissement	10,000 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	[illegible]3 45	
Primes en cours de collection	110,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission	916 65	
Compte en suspens	283 36	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurances	5,838 07	$839,440 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	216,697 92	
Réserve pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46	
Dividendes non réclamés	370 50	
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,818 71	
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99	$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.
A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGE,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]	AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA[illegible]	CHAS. E. SCHMIDT,
J. FATJO,	JULES TUYES.

21jan—

[illegible] des Fair Grounds.
[illegible] départ: rue du Canal [illegible] Parcours: (cars verts [illegible]) [illegible] Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] à la station d'arrivée [illegible] suivent la même [illegible] tourner dans la rue [illegible] la rue Dumaine jusqu'au Bayou [illegible] longent les bords du Bayou [illegible] de Route St-Jean [illegible] station [illegible] des Fair Grounds [illegible] —Le retour s'opère par la route Gentilly, la rue Broad, la rue St Pierre et principalement par la rue [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

Proclamation de Quarantaine

LANCÉE PAR SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat porte: "Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur l'avis du Bureau de Santé, déclarant tout endroit infecté où il y aura raison de croire qu'une maladie pestilentielle, contagieuse ou infectieuse existe, fixant le nombre de jours de la détention à subir par les navires, leurs passagers, officiers, équipages et cargaisons, arrivant de cet ou de ces endroits.

Donc, conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à une résolution du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée à sa réunion du 14me jour d'avril A D 1884, j'ai cru devoir lancer cette présente, ma proclamation, établissant une quarantaine qui aura son effet à partir du 1er mai A D 1884, et dont les ordonnances seront comme suit, à savoir:

Tous les navires ainsi que leur équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon: Amérique Centrale, de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports des communications sans restrictions sont permises et aucune quarantaine rigide en vigueur, seront détenus DIX JOURS PLEINS, et les navires et leurs cargaisons subiront nettoyage et désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports sur environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad de Colon, Carthagène, Barranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne et Paramaribo et tous les endroits contigus et adjacents auxdits ports et entre lesquels et les dits ports où des communications sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et toute violation de ses ordonnances et des lois de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement punie.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le 16me jour d'avril l'an de notre Seigneur, la mil huit cent quatre-vingt-quatrième, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la cent huitième.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO, Sous secrétaire d'Etat. 19 avril—1m

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin Gin (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM A[illegible]llaume & Cie, négociants en vins fins et cognac à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigant (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur chemisier déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Clarie & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie de jolie à rouleaux typographiques, de [illegible] pour clichage au papier, etc, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame, de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret le Havre (Seine Inférieure), représentant de MM. Philippe Brothers & Cie de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis de Santos exportateurs de cafés et agents de MM Abel Key & frère de Paris, négociants en [illegible], désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission comme crédits de banque.

7°—M. Firmin Julien, fabricant de conserves alimentaires et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires. Il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire détaillée et très bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Longchamp à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle de Varneix à Prades, (Ardèche) et de l'anti microbes Bravais (grannies antiépidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Drouault, natif de Roubaix (France), ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans le U. S. Bunting Co, Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le tinage des cotons et des laines. Son adresse est 243 rue Tchoupitoulas M. E. Drouault est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.
Le Consul Général,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:
Per annum, $3; six months, $1,50; four months, $1 - three months, 75 cents.

[illegible] gare du chemin de fer de Jackson.
[illegible] de départ: Rue Magazine, près la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue [illegible] jusqu'à Carondelet, Carondelet [illegible] Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, au pied de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue [illegible], la rue Baronne, [illegible] (ancien Hotel St Louis) [illegible]

Consulat de France de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Direction Générale des Manufactures de l'Etat

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

IL sera procédé, les jours ci-après, à 2 heures et demie après-midi, au Ministère des Finances, en séance publique, à l'adjudication sur soumission cachetées, des fournitures suivantes:

Le jeudi 5 juin 1884.

1° Quatre millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de "Maryland franc", des récoltes de 1882 et 1883, conformes à quatre types, sous les marques MS, MA, MB et MC, et divisés en quatre lots de un million de kilogrammes chacun.

2° Seize cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles d'Ohio, des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types, sous les marques OA, OB et OC, et divisés en deux lots de huit cent mille kilogrammes chacun.

Le vendredi 6 juin 1884.

1° Cinq millions neuf cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, des récoltes de 1882 et 1883, comprenant cinq millions six cent mille kilogrammes conformes à trois types, sous les marques KA 1, KB 1 et KC 1, et divisés en quatre lots de quatorze cent mille kilogrammes chacun, et trois cent mille kilogrammes conformes à deux types, sous les marques KA 2, KB 2 et formant un seul lot.

2° Douze cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie, des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types, sous les marques VA, VB et VC, et divisés en deux lots de six cent mille kilogrammes chacun.

Les soumissions cachetées seront déposées sur la table du Conseil supérieur des Tabacs, à chacun des jours indiqués et à l'ouverture de la séance, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Des exemplaires des cahiers des charges approuvés par M. le Ministre des Finances pour servir de base à chacune des adjudications, seront mis à la disposition du commerce dans les bureaux de l'Administration centrale des Tabacs, à Paris, dans ceux des Manufactures nationales de Paris (Gros-Caillou), du Havre de Marseille et de Bordeaux, et à la Chancellerie des Consulats de France, à New York, Baltimore, Richmond et la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites sont déposés à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, No 63, où le commerce pourra les voir tous les jours ouvrables de 1 heure à 4 heures.

Paris, le 13 mars 1884.
Le Directeur Général,
REGNAULT.

Pour copie conforme:
Le Consul Général,
Chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
25 avr—3f

[illegible] Annonciation.
Station de départ: Rue du Canal, coin Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.
Station de départ: Rue du Canal, coin Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters à la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles
Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli. Puis elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryades cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.
Le retour s'opère par les Baronne cars par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryades cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.
Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place [illegible]

[illegible] canal, du City Park et du Lac.
Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal (Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.
Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.
La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne directe jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.
Station de départ: Levée près Dumaine Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.
Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.
Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 48 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne directe au Milneburg on lac Pontchartrain.

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—le gallon	$2 37 à	$2 40
BRANDIES—Du pays, le gallon	$2 00 à	2 10
Pêche—vieux, le gallon	1 10 à	1 25
Pomme	2 25 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal.	4 80 à	—
1872	5 50 à	—
1870	5 75 à	—
1866	6 50 à	—
1860	7 40 à	—
1858	8 00 à	—
1848	10 50	—
Otard Dupuy & Co's Cognacs 1878	5 50 à	—
do 1870	7 00 à	—
do 1854	9 00 à	—
do 1848	10 25 à	—
Bisquet, Dubouche & co, cognac 1878	4 50 à	—
1870	5 50 à	—
1848	9 00 à	—
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon	1 20 à	—
Hollande, par gal.	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15 à	2 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 50 à	—
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal		1 15
Ohio	1 15 à	1 17
Bourbon	1 40 à	2 50
Seigle	1 50 à	2 50
Ecosse importé	4 00 à	4 25
Irlande importé	4 00 à	4 25
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts par douz.	25 50 à	—
Piper Heidsieck qts par douz.	28 00 à	—
Krug & co, qts par douz.	22 50 à	—
Moet & Chandon — Sillery Mousseux, par douz.	24 00 à	—
Cremant d'Ay, par douz.	28 00 à	—
Pintes, $2 en plus		
G H Mumm's & Co Dry Verzenay	24 75 à	—
Extra Dry	28 00 à	—
VINS ROUGES—California Claret, le gal.	60 à	65
Zinfandel, No 1 le gal.	70 à	75
Clarets Importés — Ordinaire par bar.	57 00 à	60 00
Clarets de famille, le bar.	70 00 à	80 00
Clarets fins, le bar.	90 00 à	175 00
Médoc la caisse	6 00 à	
St. Julien, la caisse	6 50 à	
Margaux, la caisse	7 00 à	
Pontet Canet, la caisse	10 00 à	
Larose, la caisse	12 00 à	
Léoville, la caisse	12 00 à	
Chateau Lafitte la caisse	24 00 à	
Ordinaire la caisse	3 00 à	3 50
Château Dillon, p. cask	125 à	
Blanquefort p. cask	105	
Château Dillon p. caisse	7 50 à	
New Orleans claret par barillet	43 00 à	
" " bottes	2 80 à	
Malaga par barillet	55 00 à	
VIN BLANCS — California le baril	57 00 à	58 00
Importé de famille, la bar.	65 00 à	80 00
Importé, fin, la bar	90 00 à	175 00
Graves la caisse	6 00 à	
Sauternes, la caisse	6 50 à	
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	
Latour Blanche, la caisse	18 00 à	
Chateau Yquem, la caisse	24 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 50 à	
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère Cotte, le gal.	1 00 à	1 10
Madère, genuine line, le gal.	3 50 à	5 00
Madère la caisse	12 00 à	25 00
Sherry Cotte, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry Genuine Xérès le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
do très vieux port	6 05 à	

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET			
Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$16 75
No 2	14 50	No 2	15 00
No 3	13 50	No 3	13 00
Scantling No 1	16 00	Flooring No 1	16 00
No 2	14 00	No 2	15 00
No 3	12 50	No 3	14 00
Geiling No 1	18 50	Weath Bds No 1	11 00
No 2	15 00	No 2	10 00
No 3	8 50		
Boards No 1	15 00	Nords No 2	14 00
No 3	12 00	No 4	11 50
YELLOW PINE DRESSED			
Flooring No 1	25 00	Ceiling No 1	25 00
No 2	22 50	No 2	18 50
No 3	20 00	No 3	13 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards No 1	20 00
No 2	12 50	No 2	18 00
Boards No 3	15 00	No 4	12 00
CYPRESS—ROUGH			
Boards No 1	25 00	Boards No 2	20 00
No 3	25 0	No 4	22 50
No 5	20 00	No 6	12 00
Dimensions No 1	25 00	Dimensions No 2	21 50
No 3	18 00		
Dried Bds No 1	40 00	No 4	27 50
No 2	37 50	No 5	22 50
No 3	32 50	No 6	18 00
WHARF TIMBER			
No 1	15½	No 3	10
No 2	10		
MAHOGANY TIMBER			
No 1	11	No 3	
No 2	9		
CEDAR TIMBER			
No 1	10	No 3	6
No 2	8		
WALNUT LUMBER			
No 1	100 00	No 3	60 00
No 2	90 00		
OAK LUMBER			
No 1	60 00	No 3	40 00
No 2	50 00		
SHINGLES			
No 1	3 75	No 3	3 00
No 2	3 50		
LATHS			
Per 1000	3 00		
BRICK—PER 1,000			
River—Choice	10 00	Prime merch ts.	9 75
Good	9 50	Merchantable	9 00
Lake—Paving	12 50	Lake—Building	8 a 11
Arch	8 00	ICRRd—Paving	13 50
ICRRd—Build'g			
LIME—PER BBL			
Alabama	1 25	Western	1 50
PLASTER			
Calcined	1 75		
CEMENT			
Portland	3 50	Rosendale	1 90
Western	1 35		
SAND			
River	20	Yellow	30
White	42½		
SLATE—PER SQ			
Bangor	6 08	Virginia	
Chapman		Pennsylvania	
Western			
HAIR—PER LB			
Plaster	5@6		
TILES—EACH			
Fire	50	Ridge	18

IRON

Bars round and Square—1 to ⅝ in p 100	2 40
Flat, 1½ to 4x¾ inches	2 40
Bands, light, 3 to 6x⅛ inches	3 25
Heavy, 5 to 6x¾ inches	2 90
Hoops, ¾ to 9/16 No 17 to 20 G p lb	3¾
Sheet Nos 10 to 14 G	3¾
Galvanized No 26 G	6 7 10
Roofing	
Pig p ton	
Nails 10d, per keg	2 75
Spikes cut, per keg	3 15
Wrought	3 50 à 4 25

TIN—PER BOX			
Roofing, 1x20x28 inches	16 50		
I C do	12 50	1x14x20	8 00
I C 1 x14x20	6 00	Block p lb	23
COPPER			
Roofing per lb	22		
Brazier's sheets 12 lb and over	26		
BRASS			
Sheet, p lb	25		
ZINC			
Sheet, p lb	7½		
LEAD			
Pig p lb	5½	Sheet, p lb	7
Pipe p lb			
PAINTS			
White Lead Pure	6½	Red painters	8
Red extra	7½		
OILS			
Linseed raw, pgl	59	Linseed, boiled	62
Lard winter	90	Lard No 1	70
Cotton Seed			
TURPENTINE			
Pe gallon	35		

CHEVAUX ET MULETS

Prix du Marché.

Chevaux communs	$80 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 160
Chevaux de selle et de voiture	175 @ 250
Mulets petits et communs	110 @ 145
Mulets, qualité moyenne	165 @ 200
Mulets pour rizières	145 @ 170
Mulets, première classe	200 @ 325
mulets de ville	250 @ 275

FEUILLETON.

No 4 Commencé le 24 mai.

LE Diamant Rouge

PREMIÈRE PARTIE.

L'ETOILE DE TELHÉ-SWANY.

— PAR —

Adolphe Racot & Georges Pradel.

V

OU LE CAROL SE MONTRE SOUS UN JOUR IMPREVU.

Calveyrac ne pouvait voir la pâleur qui se répandit sur les traits d'Alice, mais il la devina en sentant le bras de la jeune fille s'appuyer frémissant sur le sien.

—Un danger? interrogea-t-il.

Alice écouta: les aboiements avaient cessé.

D'une voix basse et rapide, elle répliqua:

—Partez! C'est lui, c'est mon père.

—M. Le Carol? impossible.

—C'est lui. Oh! partez, je vous en conjure.

Calveyrac baissa la tête.

—En ce cas, c'est à moi qu'il en veut: c'est pour moi qu'il revient. Autant vaut en finir. Je reste.

—Fédri! reprit la jeune fille d'une voix suppliante, ne tentez pas le malheur.

—Et si, après que j'aurai fui, cet homme se venge sur vous?

—Je ne crains rien pour moi.

—Soit, je pars; et plaise à Dieu qu'une balle m'attende à dix pas du mur du parc. Adieu!

Alice frissonna.

—C'est vrai, balbutia-t-elle...... Que notre sort s'accomplisse donc. Entrez dans ce massif, poursuivit Alice en désignant à Calveyrac un épais bouquet d'arbousiers, mais jurez-moi, quoi que vous entendiez, quoi qu'il arrive, de respecter la vie de mon père.

—Je vous le jure.

Calveyrac disparut. Il était temps. Une voix, dont le timbre rude semblait s'efforcer de prendre une intonation caressante, appela dans le silence de la nuit:

—Alice!

La jeune fille, toujours frémissante, mais dominant son trouble, s'avança du côté d'où partait la voix; elle se trouva en face des chiens de garde.

—Là! dit-elle en les caressant de sa main blanche, là! me voici! Oui, vous êtes beaux, venez.

—Enfin, nous l'avons découverte! fit la voix avec un enjouement qui tâchait d'être cordial.

Et Le Carol apparut dans l'encadrement d'une allée.

—Pardonnez-moi, mon père, commença Alice, la nuit était si belle, et la chaleur de la journée a été tellement accablante, que je me suis attardée sous ces beaux arbres. On y respire à l'aise et on peut y rêver.... Croyez que si j'avais deviné votre prompt retour....

—Et qui diable t'adresse le moindre reproche? Tu ne m'attendais pas, tu ne pouvais m'attendre; j'ai terminé mes affaires de la Camargue plus vite que je ne l'espérais. Voilà tout. Mais tu ne m'embrasses pas?

Alice demeurait stupéfaite. C'était la première fois que Le Carol lui parlait de ce ton familier, presque affectueux. Son cœur se serra sous l'impression d'une crainte vague qu'elle ne pouvait définir, mais qu'elle essayait de dominer. Cependant il était impossible que cet accueil de Le Carol cachât un mauvais dessein. A quoi bon? Dans quel but se fût-il abaissé à une comédie inutile?

—Mes pressentiments m'ont-ils donc trompée, se dit Alice, et mon père n'est-il vraiment ramené à la bastide que par un simple hasard?

Lentement elle s'approcha de Le Carol et lui tendit le front, où l'armateur déposa un baiser bruyant.

—Souffres-tu? demanda-t-il avec intérêt. Ta tête est brûlante...... Je jouerais de malheur; j'avais à t'entretenir de choses graves. J'ai beaucoup réfléchi depuis quelques jours...... depuis hier soir, surtout...... C'est même pour cela que je suis revenu si vite...... Mais si tu es souffrante, nous remettrons cela à demain.

L'étonnement d'Alice croissait à chacune des paroles de l'armateur. Cette terreur indécise qui lui torturait le cœur luttait en elle contre des efforts d'espérance aussi douloureux.

—Mais non, vous vous trompez, fit-elle en affermissant sa voix. Je n'éprouve aucun malaise, je vous assure.

—En ce cas, c'est le mieux du monde, reprit Le Carol avec bonne humeur. Si donc tu le veux bien, nous allons gagner ensemble ce petit banc là-bas; nous y serons à merveille, et, d'ailleurs, je ne te retiendrai pas longtemps...... car tu as beau dire...... tu as quelque chose.... tu trembles.

Le Carol avait pris le bras d'Alice, et, en effet, la jeune fille n'avait pu réprimer un nouveau frisson: car le banc vers lequel l'armateur la conduisait, était celui sur lequel, quelques instants auparavant, elle avait raconté à Calveyrac la sombre histoire de sa naissance.

Il fallait qu'une rare énergie se dissimulât sous cette frêle enveloppe de jeune fille, car Alice sembla tout à coup puiser une force nouvelle dans le doute atroce qui l'obséda, et elle répliqua avec calme.

—Ce n'est rien, c'est la fraîcheur de la nuit; cela me fait du bien, au contraire.

Les chiens s'étaient mis à suivre les deux promeneurs. Le Carol, de la main, caressa le plus proche.

—Ils te gardent toujours bien? dit-il. C'est une bonne race, dévouée, obéissante, fidèle. Car ils t'obéissent, n'est-ce pas? poursuivit-il d'un accent singulier.

—Oui, répondit la jeune fille, comme à vous.

—Oh! comme à moi.... tout à l'heure, quand je suis arrivé, ils ne se sont pas gênés pour me donner un concert qui n'avait rien d'amical. Tout leur maître que je suis, il ne m'est pas prouvé que j'entrerais aisément incognito dans la bastide.... Mais tant mieux. L'endroit est isolé, désert, cela vaut mieux ainsi.. Tiens! qu'ont-ils donc?

En effet, les chiens semblaient flairer à droite et à gauche.

Alice sentit une impression de glace sur ses joues; ce que les chiens avaient deviné, c'était la présence de Calveyrac, caché aux alentours.

Cependant, il y avait dans l'interrogatoire de Le Carol tant de naïveté, de confiance, que la jeune fille repoussa encore une fois ses soupçons. Puis, de cette voix douce, mais empreinte d'un accent de commandement suprême, elle dit:

—Ici, Roland! ici, Pyrrhus! ici, Phogi ici, tous!

Les chiens revinrent aussitôt et se couchèrent aux pieds d'Alice, devant le banc où elle avait pris place.

Le Carol éclata d'un rire bruyant.

—A merveille! dit-il. Voilà des bêtes admirablement dressées. Quand je pense que lorsqu'elles sont entrées ici pour la première fois, tu en avais peur! Il est vrai que tu étais encore une enfant alors; te le rappelles-tu! Tandis qu'aujourd'hui, tu es une grande et belle fille.... oui, ce n'est pas la peine de secouer la tête.... une grande et belle fille...... bonne à marier...... qui n'est pas faite pour habiter éternellement la bastide d'un vieux sauvage comme moi, par exemple.

Cette fois, Alice éprouva une sorte de commotion électrique.

—Me marier?....moi? s'écria-t-elle.

—Sans doute, toi, pardieu! Il me semble qu'une fille de dix-huit ans, faite comme tu l'es, et se nommant de plus Alice Le Carol, unique héritière du père Le Carol, armateur de Marseille....car il n'y a pas à dire non....tu es mon unique héritière, poursuivit l'armateur d'une voix étrange....il me semble, dis-je, qu'il est temps de songer à la pourvoir.

Alice se dressa, debout et pâle.

—Je croyais, dit-elle avec une fermeté glaciale, qu'il ne serait jamais plus question entre nous de ces choses, après ce qui s'est passé...

—Bon! fit Le Carol, jouant la surprise. Tu penses encore à cette amourette?

—J'aime M. Calveyrac, je vous l'ai déclaré hautement, reprit Alice avec force. C'est un honnête homme, un officier d'avenir; il m'aime. Il est venu loyalement vous demander ma main. Il vous a plu de la lui refuser. Je dois vous obéir. Mais n'espérez pas me contraindre à un autre mariage: plutôt que d'y jamais consentir, je renoncerais à tous mes droits sur cette fortune dont vous parlez et qui est la vôtre; j'irais demander à un cloître l'oubli du monde à défaut de l'oubli de mon amour.

Le Carol contempla la jeune fille pendant quelques secondes. Puis, sans paraître attacher aucune importance à ces paroles véhémentes, il reprit:

—Ta! ta! ta! voilà bien les petites filles. On veut leur bonheur, on connaît la vie qu'elles ignorent, on leur découvre un homme digne d'elles capable d'ajouter une nouvelle fortune à leur fortune, et elles vous répondent par je ne sais quel roman. Car enfin tu ne sais pas même de qui je veux te parler.

—C'est inutile. Encore une fois, mon père, si c'est pour me torturer que vous êtes venu, que vous avez hâté votre retour, faites donc! Vous êtes le maître, mais vous n'obtiendrez pas de moi d'autre réponse.

—Bravo! s'écria Le Carol. Voilà tout ce que je voulais savoir: à présent, écoute.

L'armateur parlait d'un ton de bonhomie qui produisait sur Alice une sorte de renversement de toutes ses idées.

—Je ne vous comprends plus, balbutia-t-elle.

—Tu vas comprendre. Je me suis toujours refusé à ce mariage, je m'y refuse encore...mais quant à m'y refuser toujours, c'est une autre affaire.

Alice crut avoir mal entendu.

—Vous....consentiriez....

—Non. Comme tu y vas! Mais tu as prononcé tout à l'heure une menace.... mettons un mot....qui va t'expliquer mes intentions. Je t'ai menti. Je n'avais aucun parti à te proposer. J'ai voulu faire une dernière épreuve. L'épreuve est faite. Tu aimes le lieutenant Calveyrac: plutôt que d'épouser un autre, tu es prête, m'as-tu dit, à te réfugier dans un cloître?

—Oui.

—Ce ne serait pas, j'imagine, pour y accomplir des vœux éternels. Or, je te le demande, quelle différence existe-t-il entre l'attente dans une retraite étrangère ou l'attente dans celle-ci?

—Encore une fois, je ne vous comprends pas, fit la jeune fille.

—Que désiré-je? poursuivit Le Carol, ton bonheur. Tu aimes Calveyrac, soit; c'est un aimable compagnon, plein d'avenir, je le veux bien. Mais, en attendant, il ne possède ni sou ni maille; il a à peine vingt-six ans. Il commence à peine la vie. Qu'est-ce que quatre ou cinq ans de plus, quand on s'aime? S'il t'aime, pourquoi n'essayerait-il pas de te conquérir, en se faisant, à défaut d'un nom, un commencement de fortune? Si tu l'aimes, pourquoi n'attendrais-tu pas qu'il vînt me dire un jour:—Ma fortune est en bonne voie; je n'étais rien; je suis quelqu'un ou quelque chose; j'ai tenu ma promesse, tenez la vôtre?

Alice considérait Le Carol avec attention.

—Vous feriez cela? vous consentiriez? balbutia-t-elle.

—Il le faut bien, fit l'armateur avec bonhomie.... et pas plus tard que demain, si tu m'y autorises, je porte à Calveyrac mon ultimatum.

—Oh! murmura Alice frémissante, attendez.... tout cela est si inattendu.... si rapide.... Oh!.... j'ai froid.

—Rentrons à la bastide, dit Le Carol, qui prit le bras de la jeune fille. Nous y continuerons cet entretien.

Tous deux, d'un pas lent, se dirigèrent vers la bastide. Les chiens les suivirent comme à regret, rappelés par Alice. Les dogues s'arrêtaient de temps à autre, tournant parfois la tête vers le bosquet d'arbousiers, où se dissimulait Calveyrac.

Quelques minutes après, ce dernier franchissait les murs du parc et regagnait Marseille, pensif, se demandant s'il n'avait pas rêvé.

VI

LE TENTATEUR.

Ainsi qu'on le sait déjà, Calveyrac n'avait pour toute fortune que sa jeunesse, son courage, et une énergie à toute épreuve. Fils d'un capitaine de la marine marchande, il était resté orphelin à seize ans, et, depuis cette époque, il avait plus voyagé que bien des vieux loups de mer. Mais ses expéditions ne l'avaient pas enrichi.

Un jour, à Marseille, dans une de ces rares réunions mondaines où se trouvait quelquefois Alice Le Carol, elle et lui s'étaient rencontrés. Au premier regard, elle avait reconnu en lui un cœur loyal, une âme ardente et dévouée, un bras sur lequel une femme pouvait s'appuyer sans crainte de trahison. Lui, avait deviné en elle, je ne sais quel symptôme mystérieux, une souffrance cachée, le besoin d'une affection profonde et exclusive. C'était une adorable jeune fille, Mlle Alice Le Carol; c'était un lieutenant de la marine marchande de très bon air, Frédéric Calveyrac. Ils s'aimèrent, ils se le dirent, et avec cette confiance superbe des amoureux qui ne doute de rien, un jour le pauvre lieutenant se présenta chez l'armateur, et lui demanda la main d'Alice Le Carol.

L'armateur éclata de rire.

Il croyait d'abord à une folie passagère; il se trompait. C'était de part et d'autre un de ces amours profonds, durables et solides, d'autant plus forts que la loyauté de l'un était digne de la vertu de l'autre, et que, n'attendant plus rien que de Dieu, ni l'un ni l'autre ne songèrent un seul instant à forcer la décision de l'armateur par un scandale ou par une honte.

Mais ils ne renoncèrent pour cela ni à se voir ni à s'aimer. Les mille difficultés, les mille précautions exigées par la situation, imposées par les circonstances ne pouvaient que rendre plus puissant cet amour, combattu par une inexorable volonté. Cela dura plusieurs mois.

Ainsi qu'on l'a vu au début de cette histoire, le refus de Le Carol avait transpiré au dehors, et cet amour n'était un mystère pour personne. Mais l'armateur ne semblait même pas se douter qu'il existât, et on eût dit qu'il avait oublié jusqu'au nom de l'obscur lieutenant qui s'était hasardé à lui demander la main de l'une des plus riches héritières de Marseille.

Un jour, quarante-huit heures avant les scènes que nous venons de raconter, un commissionnaire, une sorte de portefaix, avait apporté à Calveyrac un billet ainsi conçu:

"Ami, je suis seule. J'ai besoin de vous voir. Venez."

C'était l'écriture d'Alice. Bien des fois déjà Calveyrac s'était rendu à la bastide où la jeune fille, lassée du monde et confinée d'ailleurs par son père pendant la plus grande partie de l'année, vivait seule, sous la garde de deux vieux domestiques presque aveugles et à peu près sourds, et de ces chiens redoutables qu'elle était parvenue à dompter à force de bonté et de caresses. Bien des fois, à la dérobée, en gravissant la crête du mur du parc, il avait échangé avec Alice quelques paroles, quelques nouvelles promesses, quelques espérances. Mais c'était la première fois que la jeune fille lui écrivait et lui donnait un rendez-vous.

—Qui t'a remis ce billet? interrogea Calveyrac.

—Une jeune fille, il y a deux heures, sur la route d'Aix.

C'était bien la route de la bastide: le portrait de la jeune fille était bien celui d'Alice. Calveyrac donna un louis au portefaix et attendit l'heure.

Le hasard d'une rencontre lui avait appris la veille le départ de l'armateur pour la Camargue: donc cette nouvelle et le billet d'Alice concordaient ensemble et aucun danger n'existait.

Nous avons vu de quelles révélations ce rendez-vous devait être l'objet; nous avons raconté la scène étrange qui l'avait suivi. Nous accompagnerons Calveyrac, reprenant, solitaire, la route de Marseille et regagnant le logis qu'il habitait, non loin du port, dans un modeste hôtel.

Calveyrac rentra chez lui en proie aux pensées les plus contradictoires. Tout ce qu'il venait d'entendre le bouleversait. Il passa la nuit à réfléchir.

Certes, il ne doutait pas d'Alice; cette sombre histoire de Mme Le Carol devait être vraie dans ses moindres détails. Mais comment mettre d'accord le portrait tracé par la jeune fille avec l'attitude de l'armateur pendant cette conversation que le hasard, car ce ne pouvait être qu'un hasard, avait permis à Calveyrac d'entendre, au moment de l'arrivée imprévue de Le Carol?

Un instant, un soupçon terrible traversa son esprit. Pourquoi l'armateur, dont l'absence devait durer deux ou trois jours, avait-il abrégé son voyage? Pourquoi, à une pareille heure, s'était-il rendu à la bastide, où il ne comptait presque jamais? Connaissait-il donc la présence de Calveyrac, et avait-il conçu le projet de le surprendre, de le tuer, peut-être?

Mais non, rien dans le langage, dans les manières de l'armateur n'indiquait pareilles intentions. D'ailleurs comment eût-il deviné sa présence? Et l'eût-il devinée, dans quel but aurait-il prononcé ces paroles qui revenaient sans cesse à l'esprit du lieutenant, comme une promesse et un espoir, ces paroles qui semblaient une atténuation et comme un regret du refus brutal opposé à son amour: "S'il t'aime, pourquoi n'essayerait-il pas de te conquérir en se faisant, à défaut d'un nom, un commencement de fortune....."

—La fortune! murmura Calveyrac. Oh! cet homme a raison, et c'est moi qui suis un lâche de perdre ainsi mon temps au lieu de me mettre à sa recherche, quand je devrais la payer de la moitié de mon sang.

L'aube le surprit toujours rêvant, le front brûlant, l'esprit torturé par mille projets, mille angoisses décevantes.

Puis de nouveau le souvenir de cette soirée lui revenait, et il se disait:

—Elle ne le croyait pas, quand il parlait. Elle l'a retenu lorsqu'il s'offrait à venir me répéter ses paroles.... S'il venait pourtant, si tout cela était vrai, si je pouvais espérer, si je pouvais croire....

Il attendit.

La matinée était déjà fort avancée quand, par une réaction naturelle, étant donné l'état de surexcitation de son cerveau, Calveyrac résolut de sortir, de prendre l'air.

(A continuer.)